

LES NOUVEAUX ARRIVANTS EN AVEYRON

La population aveyronnaise augmente légèrement sur la période 2014-2020 grâce à un solde des entrées-sorties positif. En effet, l'évolution annuelle moyenne de la population aveyronnaise sur cette période est de + 0,1 % par an. Ce gain est dû à un solde migratoire (solde entre les entrées et sorties) situé à + 0,5 % qui parvient à compenser un solde naturel (écart entre les naissances et les décès) négatif à - 0,4 %.

Le gain de population est donc uniquement dû au solde migratoire qui augmente légèrement par rapport à la période précédente (+ 0,4 % par an sur 2009-2014), le solde naturel négatif ayant quant à lui tendance à s'accroître (- 0,3 % par an sur 2009-2014), en lien avec le vieillissement de la population.

Ainsi l'arrivée de nouveaux arrivants est un enjeu majeur pour le maintien de la population aveyronnaise.

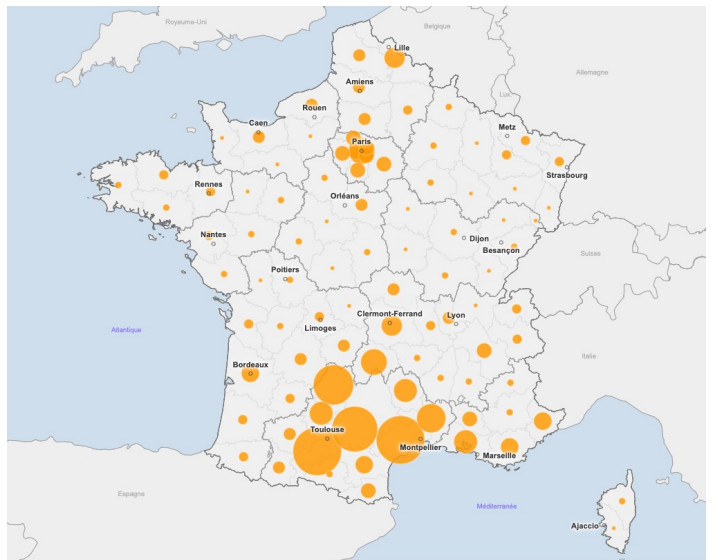
I - Les nouveaux arrivants

L'Aveyron compte 8 582 nouveaux arrivants en 2019

Les nouveaux arrivants viennent en grande partie de l'Occitanie

En effet 45 % des nouveaux arrivants proviennent de la Région Occitanie, en premier lieu la Haute-Garonne et l'Hérault et globalement les départements limitrophes, Tarn et Lot pour l'essentiel. Les autres régions françaises contribuant le plus aux nouvelles arrivées sont l'Île-de-France (9,5 %), et la région PACA (6,6 %). Le Cantal et le Puy-de-Dôme représentent à eux deux, 5 % des nouveaux arrivants. 7 % des nouveaux arrivants viennent de l'étranger.

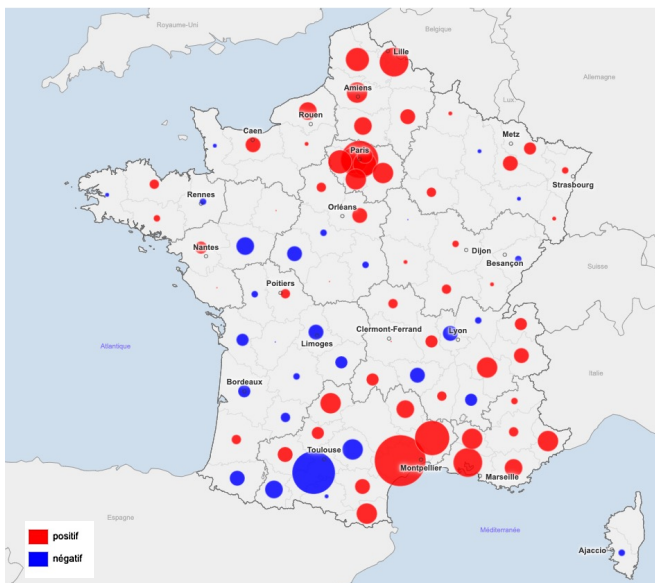
> Les nouveaux arrivants en Aveyron par département d'origine en 2019



Source : Insee RP 2019
Traitement ADAT

II - Les soldes migratoires

> Solde migratoire entre chaque département et l'Aveyron en 2019



Source : Insee RP 2019
Traitement ADAT

Un solde des migrations résidentielles entrées/sorties positif d'environ 2 300 personnes.

En 2019, **6 256 Aveyronnais ont quitté le département**. Les sortants s'installent principalement en Occitanie (56 %). Le solde des entrées/sorties le plus élevé revient à nouveau à l'Hérault. Cette constante ne se dément pas depuis plusieurs années. La Haute-Garonne qui fournit le plus important volume de nouveaux arrivants est aussi le département vers lequel partent le plus d'Aveyronnais, avec un solde négatif significatif. Le départ des étudiants vers Toulouse et son pôle universitaire explique en grande partie ces chiffres. Ils représentent 45 % des personnes migrant en Haute-Garonne. Le solde négatif avec le Tarn, lui aussi constant depuis quelques années, est aussi lié au départ des étudiants vers le pôle universitaire d'Albi (33 % des départs vers le Tarn). C'est avec les départements du pourtour méditerranéen, de la région Île de France et du Nord, que l'Aveyron connaît les gains de population les plus importants.

III - L'âge des nouveaux arrivants

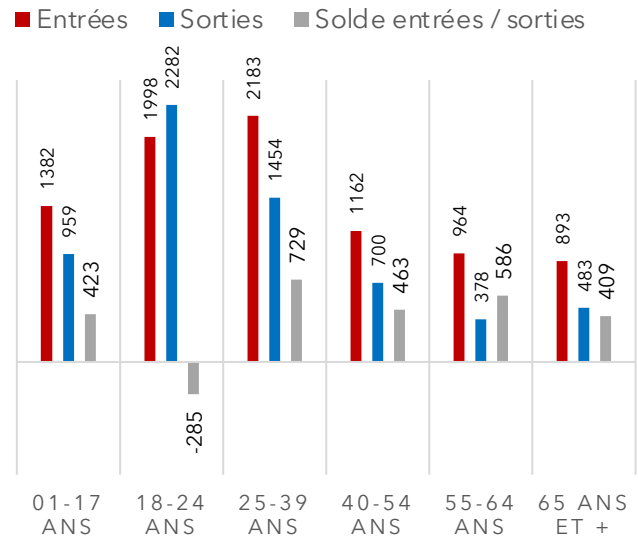
La tranche d'âge des 25-39 ans représente le solde entrée/sortie le plus important avec un gain de 729 personnes

Ainsi 31 % des gains de nouvelles populations sont constitués de personnes de la tranche 25-39 ans. Par comparaison, la part de cette tranche dans la population aveyronnaise est de 14,7 %.

La tranche des 55-64 ans représente une part non négligeable des gains. En effet l'Aveyron accueille de nombreux nouveaux arrivants en fin de carrière qui s'installent dans l'Aveyron, en vue de préparer la période de la retraite.

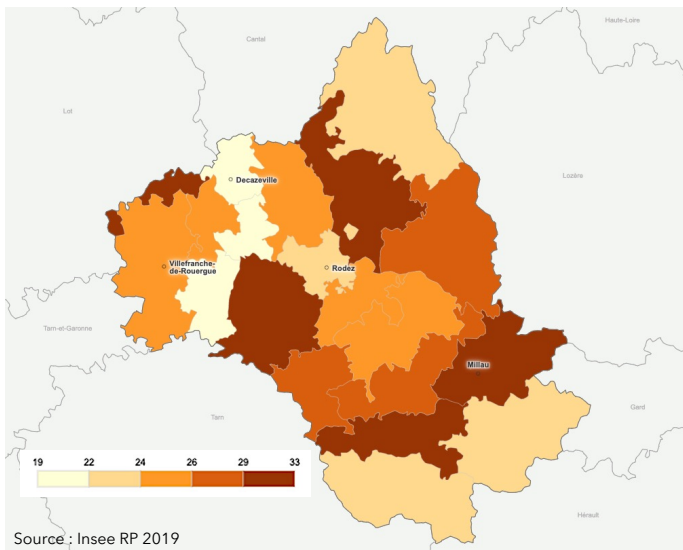
17,6 % du total des gains sont dûs aux 65 ans et plus. Le déficit sur la tranche des 18-24 ans (en lien avec les migrations pour les études supérieures) cumulé au gain des 65 ans et plus, participent au vieillissement de la population aveyronnaise.

Solde des migrations par tranche d'âge en Aveyron en 2019



Source : Insee RP 2019
Traitement ADAT

> Part des 25-39ans dans l'ensemble des nouveaux arrivants par EPCI en 2019



Source : Insee RP 2019
Traitement ADAT

> Tableau des nouveaux arrivants en Aveyron en 2019 par tranche d'âge (en nombre de personnes)

01-17 ans	1 382	16 %
18-24 ans	1 998	23 %
25-39 ans	2 183	25 %
40-54 ans	1 162	14 %
55-64 ans	964	11 %
65 ans et plus	893	10 %
Ensemble	8 582	100 %

Source : Insee RP 2019

Les nouveaux arrivants des tranches 25-39 ans s'installent plutôt à proximité des bassins d'emplois

Les communautés de communes ayant le taux le plus élevé de la tranche des 25-39 ans dans le total des nouveaux arrivants sont celles bénéficiant d'une aire d'influence où l'emploi est dynamique. Les aires d'attraction de Rodez, Espalion et Millau ont créé des emplois sur la période 2013-2019. Sur l'aire de Rodez-Espalion, les communautés de communes de Comtal Lot Truyère et du Pays Ségali détiennent les taux d'évolution annuels de l'emploi entre 2013 et 2019 les plus élevés (respectivement + 0,54 % et + 0,49 %), après celle de Larzac Vallée (+ 6,58 %). En effet l'aire d'attraction de Millau a bénéficié notamment de l'arrivée de la légion étrangère sur le Larzac, ce qui a engendré la création de 1 600 emplois (Insee Analyses Occitanie • n° 134 • Avril 2023). Au cours de la même période le taux d'évolution annuel de l'emploi au niveau départemental est quasi nul (- 0,01 %). Ainsi il existe une corrélation certaine entre l'attractivité d'une nouvelle population jeune, généralement active, et la dynamique territoriale de l'emploi.

IV - Type d'activité des nouveaux arrivants

Les actifs ayant un emploi génèrent le principal gain de population.

Les nouveaux Aveyronnais sont à 52,2 % des actifs, en emploi ou pas, auxquels on peut associer une partie des enfants de moins de 14 ans. L'Aveyron gagne ainsi 1 000 actifs ayant un emploi en 2019 (solde entrées/sorties).

Viennent ensuite les retraités dont le solde entre les sorties et les entrées représente le second contingent. Pour 1 retraité qui migre hors département, 2,25 arrivent en Aveyron en 2019. Ils représentent 15 % du total des nouveaux arrivants.

Les demandeurs d'emplois représentent 27 % des actifs arrivés en Aveyron, ce qui représente une part non négligeable.

> Tableau des nouveaux arrivants en Aveyron en 2019 par type d'activité (en nombre de personnes)

Type d'activité	Nombre	Part %	Solde
Actifs ayant un emploi	3 240	37,8 %	+ 1 004
Actifs sans emploi	1 238	14,4 %	+ 382
Retraités ou préretraités	1 323	15,4 %	+ 737
Elèves, étudiants, stagiaires	1 060	12,3 %	- 417
Autres inactifs et moins de 14 ans	1 722	20,1 %	+ 620
Ensemble	8 582	100 %	+ 2 326

Source : Insee RP 2019

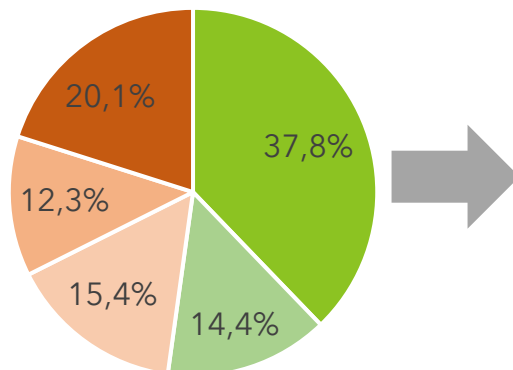
Les catégories socioprofessionnelles majoritaires au sein des nouveaux arrivants sont les mêmes qu'au niveau de la population aveyronnaise

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans le panel des nouveaux arrivants, à savoir les employés, les professions intermédiaires et les ouvriers, sont celles observées dans la population aveyronnaise.

Il est à souligner une légère sur-représentation des cadres qui représentent 7,1 % des nouveaux arrivants pour 4,9 % dans la population du département, et celle des agriculteurs très peu présente au sein des nouveaux arrivants (0,03 %) alors qu'ils pèsent 4 % dans la population aveyronnaise.

Répartition des nouveaux arrivants en Aveyron en 2019 par type d'activité

- Actifs avec emploi
- Actifs sans emploi
- Retraités ou préretraités
- Elèves, étudiants, stagiaires
- Autres inactifs et moins de 14 ans



> Part des catégories socio-professionnelles dans la population des nouveaux arrivants :

Agriculteurs : 0,03 %
Artisans : 3,5 %
Cadres : 7,1 %
Employés : 15,3 %
Prof. intermédiaire : 12,0 %
Ouvriers : 11,0 %
Autres (dont retraités) : 50,6 %

Source : Insee RP 2019; Traitement ADAT

Sources :

Recensement de la population 2019 - INSEE - Fichier des migrations résidentielles
Insee Analyses Occitanie • n° 134 • Avril 2023

Note méthodologique :

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq, chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête, pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Sont considérées comme nouveaux arrivants les personnes qui ont déclaré qu'elles n'habitaient pas le département 1 an avant l'année du recensement.

Exploitation principale et secondaire :

Lors des recensements généraux de la population, l'exploitation des questionnaires est réalisée en deux temps : une exploitation principale, puis une exploitation complémentaire. Les résultats statistiques de l'exploitation principale couvrent la plupart des domaines d'étude du recensement. Le recensement secondaire produit des variables plus complexes qui décrivent : la structure familiale, la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, les secteurs d'activités dans lesquels les emplois sont exercés. Certaines différences chiffrées peuvent apparaître entre les deux méthodologies.

Réalisation :

Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron - Juin 2023

